

# RÈGLEMENT DU JEU DE LA BALLE OVALE

1. Participation de la classe entière.

2. Équipes de niveau par classe (équipes de 6 si possible)

Ces équipes seront mixtes.

Les équipes auront des remplaçants qui pourront entrer en jeu à n'importe quel moment de la partie.

3. La passe est toujours faite à deux mains.

4. On ne plaque pas : l'arrêt du porteur du ballon se fait en immobilisant les bras ou en ceinturant. Il faut alors immédiatement lâcher le ballon ou le passer.

5. Pour toute faute, balle à l'adversaire. Équipe fautive à 5 m.

Remise en jeu : toucher la balle au pied, celle-ci étant posée au sol.

6. Il n'y a pas de touche. Remise en jeu comme au §5.

7. Il ne peut y avoir essai qu'après deux passes minimum.

8. Sur interception, il faut une passe au moins pour aller marquer l'essai.

10. Le jeu au pied est interdit.

11. Les rencontres de 2 x 8 mn sont arbitrées par les enseignants ou des parents.